



Déclaration liminaire des élus CAPL n°3 du 28 06 2016

De nombreux fonctionnaires participent depuis quatre mois, aux manifestations et aux grèves pour le retrait de la loi travail, des fonctionnaires, qui, eux-aussi, subissent les attaques en règle du gouvernement Valls contre leurs statuts particuliers à travers la mise en place du PPCR et du RIFSEEP.

Dans les 3 versants de la Fonction publique, l'objectif du gouvernement est d'aligner les carrières, les grilles de rémunérations et les parcours professionnels, pour faciliter les passerelles entre ministères et entre versants au plan régional, tout en conférant des pouvoirs accrus aux préfets.

Pour cela, le préalable est de remettre en cause les règles de gestion élaborées dans les administrations qui sont aussi un facteur de blocage à la mobilité, pour les remplacer par des directives moins contraignantes.

C'est la remise en cause des statuts particuliers pour permettre la mobilité forcée.

C'est ce que la DGFIP a entamé avec le recul du droit à mutation et des règles d'affectation pour 2016 et un projet de fusion massive de RAN.

Comment ne pas faire le lien avec les dizaines de milliers de suppressions d'emplois que nous subissons depuis plus de 10 ans, conséquence de la RGPP, de la MAP, du pacte de responsabilité et de la démarche stratégique à la DGFIP et les dizaines de milliers qui se préparent encore avec la mise en place de la retenue à la source et que la DG chiffre à 15 000 ETP.

Le mouvement général au 01/09/2016 de catégorie C fait ressortir un déficit de 3240 agents.

Ce sont 1315 postes qui sont vacants en Île-de-France et plus de 1925 en province.

Toutes les directions sont en sous-effectif !

La CGT exige le recrutement immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours internes et externes soit 1251 lauréats et revendique des recrutements en catégorie C à hauteur des besoins par l'augmentation significative du nombre de places offertes en liste principale au concours de catégorie C.

Sous effectifs supérieurs à 3240 agents C, suppressions de plus de 34 000 postes depuis 2002, fermetures programmées de plus de 150 trésoreries, fusions des SIP, fusions des SIE, regroupements de SPF, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018. Comme dans l'ensemble de la fonction publique, c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés, le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

Au plan local, la CGT Finances publiques dénonce le recours de plus en plus fréquent de postes à profil hors de toute CAPL ; récemment et pour la catégorie C, Sirhius et caisse (site Béranger).

Concernant l'appel à candidature pour un caissier de catégorie B ou C, il n'est pas admissible qu'un tel appel soit diffusé uniquement sur Ulysse le vendredi 24 juin, avec retour des candidatures pour le 1^{er} juillet quand la CAPL de C est convoquée le 28 juin ! C'est pourquoi la CGT est intervenue pour que les agents soient informés sur leur baf de cet appel et de la marche à suivre pour candidater hier, 27 juin 2016. Cette intervention n'a pas fait l'objet de suite malgré les engagements pris !

De plus, les élus CGT dénoncent la non-application de la charte de dialogue social relative au fonctionnement des CAP et qui prévoit de tenir compte du calendrier connu des CAPN pour les élus qui siègent au plan local et au plan national.

La CGT condamne fermement ce mouvement qui laissera une fois de plus de nombreuses vacances d'emploi sur le département aggravant les conditions de travail des agents et mettant en cause l'accomplissement même de leurs missions .